



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 octobre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Octobre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Octobre 1999

**Parc des Expositions - Construction de bâtiments toilés - Avenant n° 1 aux marchés de travaux - lot n° 2**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99533

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 1999**

**Bâtiments**

**Parc des Expositions - Construction de bâtiments toilés - Avenant n° 1 aux marchés de travaux - lot n° 2**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et après avis de la commission d'appel d'offres,

Dans le cadre de la construction de bâtiments toilés au parc des expositions de Noron des aménagements au programme des travaux sont nécessaires pour satisfaire aux exigences d'exploitation, ce qui entraîne l'établissement d'un avenant conformément aux règles applicables aux marchés de travaux.

Ces travaux concernent plus particulièrement le remplacement des serrures initialement prévues au marché par des serrures sur organigramme, identiques à celles déjà installées sur le parc des expositions.

Le détail des travaux supplémentaires est le suivant :

Lot	Désignation	Entreprise	Marché initial HT	Avenant HT	Nouveau montant HT	%
2	Bâtiment métallo textile	AUTREMENT S.A.	1.738.144,14 F	6.607,10 F	1.744.751,24 F	+ 0,38 %

Les dépenses correspondantes peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

En raison des modifications apportées au programme initial des travaux, les délais contractuels des travaux sont prolongés depuis la fin du délai contractuel jusqu'à la date de notification de l'avenant plus quinze jours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 1 au marché de travaux lot n° 2
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 41  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)